



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 FEVRIER 2026**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 37**Mis en ligne le : **16 FEV. 2026**

L'an deux-mille vingt-six et le douze du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme ROVARINO - Mme CHAUVIN - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. ALLIOTTE - M. LARLET - M. WAHARTE

Pouvoirs : Mme PIOMBINO à M. WAHARTE

Absents : M. BORELLI - Mme CABRAJAS

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI



SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT COMMUNE DE VITROLLES / GIP - MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE

N° Acte : 7.5

Délibération n°26-18

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la constitution de la Mission Locale Est Etang de Berre (MLEEB) en Groupement d'Intérêt Public (GIP) dénommé « groupement d'intérêt public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de l'Est-Etang de Berre » le 25 novembre 1999,

Vu que la Commune de Vitrolles fait partie intégrante du GIP de la Mission Locale depuis sa constitution,

Vu l'arrêté du 4 juin 2013, relatif à l'approbation de la convention modifiée du GIP - MLEEB qui dispose que celle-ci est constituée à durée indéterminée,

Considérant que la Commune de Vitrolles souhaite poursuivre son engagement à favoriser l'accès à l'emploi et à la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes (16 à 25 ans) de son territoire,

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que la Commune souhaite continuer à agir en faveur du partenariat économique et social pour accroître le développement de la zone d'emploi local, en s'inscrivant plus largement dans une dynamique de bassin d'emploi pourtour Est Etang de Berre,

Considérant que le travail collaboratif et partenarial doit être poursuivi entre la Mission Locale hébergée sur l'antenne du Bureau Municipal de l'Emploi sis Immeuble Prévert, Avenue Denis Padovani 13127 Vitrolles,

Il est proposé de verser une participation financière de fonctionnement pour 2026 d'un montant de 63 136,56 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à verser pour l'exercice 2026, une subvention dont le montant est de 63 136.56€.

IMPUTE ce montant au budget de fonctionnement 2026 de la Commune.

Le Secrétaire de Séance

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, LE

16 FEV. 2026

P. le Maire et par délégation
Le DGA RESSOURCES

M. SAHRAOUI



E. PASQUETTI



Activité sur l'année 2025

Pour la commune de Vitrolles



Jeunes

Jeunes accompagnés



852

Aides financières jeunes



449 930 €

Contrats signés



904

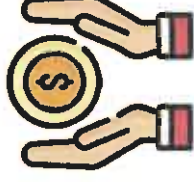
Entreprises

Entreprises accompagnées

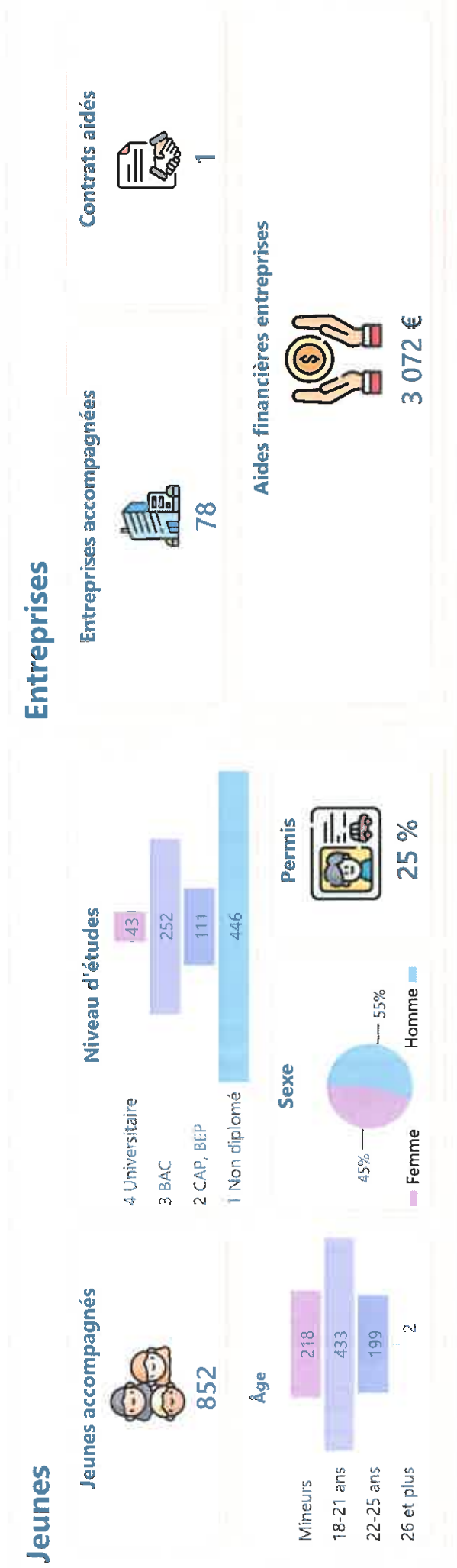


78

Aides financières entreprises



3 072 €



NOTICE

FICHE ACTIVITÉ

Indicateur	Information	Règle de calcul	
			(inclus les dossiers partiels ; l'âge utilisé est celui à début de période)
	Jeunes accompagnés	Nbre de jeunes avec au moins un entretien individuel (entretien individuel, atelier, info collective) dans l'année	
	Aides financières jeunes	- (Accom. renforcé) => sommes des aides versé (et demandé sur l'année) via un dispositif national - (Autres thématique) sommes des montants accordés au titre des demandes d'aide financière	
	Contrats signés	Nbre de situation emploi ou alternance de type CDD ou CDI débutées dans l'années le contrat doit être débuté après le premier accueil	
	Entreprises accompagnées	Nbre d'entreprises ayant eu un événement de type partenaire sur l'année	
	Aides financières entreprises	Pour les contrats aidé, Nbre d'heures de prises en charge sur l'année * Tx horaire au dernier jours de l'année * Tx arrêté ministériel	
	Proposition formation	Nbre de proposition créées sur l'année et rattaché à des offres de services "Formation"	
	Proposition emploi	Nbre de proposition créées sur l'année et rattaché à des offres de services "Emploi"	
Rapport	Commune de rattachement	les jeunes sont comptabilisé 1 fois sur l'ensemble des communes ou il a résidé, sans double compte pour les vues EPCI, départemental ou régional	
	Actualisation des données	Pour l'année en cours, tout les dimanche. Pour N-1 => jusqu'à Mars de l'années en cours	



